

VŒUX MUNICIPAUX 2007

De la santé et de la réussite pour les hommes de bonne volonté !!

Il revenait comme à l'accoutumée à M^e Isabelle Serafini, directrice générale des Services d'ordonnancer la cérémonie des Vœux municipaux.

Elle saluait le riche parterre d'élus locaux et de personnalités maingeoises et ne cachait guère sa joie de participer à cette cérémonie dont la nouvelle formule prend désormais ses marques.

Porte parole du personnel qui œuvre aux côtés des adjoints, elle louait les employés municipaux pour leur savoir faire et conscience professionnelle et souhaitait la bienvenue aux deux nouveaux collaborateurs, M. KARL électricien et M. LEVEQUE adjoint de M. BALBONA.

Pour M^{me} la directrice, l'année 2007 sera placée sous le signe des élections présidentielles et législatives. Une période délicate où M^{me} Sylvie Garçon exercera ses compétences éprouvées lors des nombreuses élections passées.

L'année 2007 sera également celle de l'inauguration du cyber centre ouvert à tous les

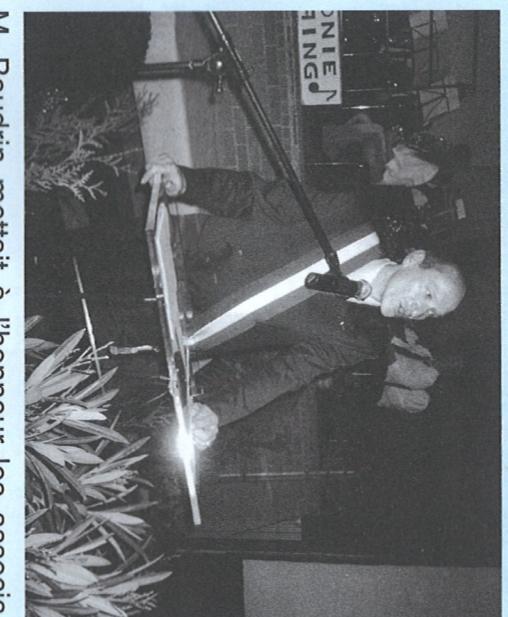
Maingeois ainsi que l'épicerie sociale "pain d'épice".

Elle remerciait M. Julien NEF pour la réalisation du diaporama relatant les évènements associatifs de l'année écoulée, M. BREVIN pour la décoration de la salle.

Elle exprimait enfin des vœux de bonheur, de santé et de réussite à l'encontre de toute personne désireuse de s'investir dans la vie, voire la vie communale aussi et ce dans le respect des autres et de soi-même ; allusion faite aux incivilités et vandalismes exercés récemment dans la commune.

C'est en voisin et ami que M. Damien RAMEZ, adjoint à l'insertion, opérait en remplacement de M. Jean Crapez, excusé pour cause de maladie. C'est donc avec une émotion sincère que M. Ramez exprimait les vœux du président souffrant, des vœux construits à partir des mots que nous lui connaissons, simples. Point de chimères ou de promesse non tenues, des actes pour que la ville de Maing soit toujours prospère. Reconnaissant le rôle des associations, important dans la vie sociale où la notion de "travailler ensemble" dans le respect des différences s'exprime à son plus haut et humble degré. Des fleurs offertes par les représentants des associations aux élus, scellaient cette réaliste sentence.

M. le Maire se félicitait d'emblée de tous les bons mots exprimés lors des interventions. Il saluait la présence des maires de Prouvy, Famars, Crespin, Rouvignies, Hérin, M. le Conseiller Général Kazmarek, la doyenne de la ville, M^{me} Quillet. Il avait enfin une juste pensée pour M. Crapez, lui souhaitant un prompt rétablissement.



M. Baudrin mettait à l'honneur les associations et bénévoles avec une mention spéciale pour les Restos du Coeur qui ont vu, cette année 2006, les effectifs en légère hausse ; les valeureux bénévoles et généreux donateurs du Téléthon qui se sont encore surpassés (30% de dons supplémentaires ont été récoltés ; 9158 €, un record jamais égalé !) ; la collecte des Papillons Blancs était également annoncée, prouvant ainsi que les Maingeois restent généreux !!

Monsieur le Maire saluait le travail fourni par les dirigeants et encadrants de nos jeunes sportifs, Madame Corinne Collet, adjointe aux sports, était alors citée pour l'ensemble de ses actions ; le personnel communal, adjoints et conseillers pour le travail de chaque instant.

L'année 2007 verra la consécration de divers talents à travers les distinctions sanctionnant le parcours de M. Daniel Laurette, médaille d'or du bénévolat - M. André Flinois officier dans l'ordre des palmes académiques - M. Ali Hamadi le mérite national.

Malgré un budget réduit, M. le Maire évoquait la fiscalité contenue, les impôts locaux n'ont pas augmenté depuis 12 ans. Au sujet de l'environnement, l'association AGEVAL était félicitée pour ses travaux, notamment le chantier de l'abbaye de Fontenelle ; M. Bernard Arroum, notre "jardinier en chef", pour ses réalisations aux entrées de la ville ; nos chers administrés qui fleurissent leur maison, et décorent leur parterre lors des illuminations de Noël étaient aussi chaleureusement félicités et encouragés à faire perdurer leurs actions.

M. Bernard Bouchart, adjoint aux travaux, était alors cité pour le nouvel apport en décoration et lumière lors des fêtes de fin d'année. M. le Maire entend mener pour 2007 deux combats importants. Celui de la boucle ferroviaire, convaincu de l'inadaptation du projet à notre environnement. Il souhaite ardemment un déplacement du tracé. Suite à la création du nouveau collège de Thiant, il réclame le transport scolaire pour les Maingeois, ainsi que des trottoirs rue

Roger Salengro pour sécuriser nos piétons sur cette départementale.

Le dossier "perce neige" était ensuite évoqué avec 3 mois de retard suite à un appel d'offres infructueux. Il semblerait que l'on manque de main d'œuvre qualifiée !!

Il remercierait à ce titre le SIAV et la DDE pour leur précieux concours lors de la concrétisation du projet ; le SIAV qui à ce jour a réalisé pour 2 521 000 € de travaux concernant les eaux usées.

2007 verra la clôture des travaux au niveau des écoles. 769000 € pour 2 nouvelles classes et un préau. M. le Maire saluait les efforts des enseignants pour exercer dans les meilleures conditions leur métier durant cette période délicate.

Le cybercentre géré par des Maingeois compétents ; 53000 € de travaux ont été réalisés. L'installation de "coussins berlinois" démontables rue Pierre Vanderbecq, rue Paul Vaillant Couturier et plus tard rues Roger Salengro et Bantegnies assurera une meilleure sécurité.

Le columbarium est désormais opérationnel. Val Métropole installera une déchetterie à la sortie de Maing vers Artres cet été 2007. Maing accueillera un jeune couple d'optimiens à l'emplacement de l'immeuble Berkal ; la Caisse d'épargne en lieu et place de l'immeuble le "Grand bazar" avec 4 logements à loyer modéré.

Une réflexion sur les énergies renouvelables sera engagée, concernant les bâtiments publics, ainsi que sur l'opportunité d'installer une vidéo surveillance à quelques endroits stratégiques.

Un court métrage sera tourné à Maing. Nous devons cette opportunité à la famille Trotin. M. le Maire terminait son propos par le souhait que nos dirigeants réduisent la dette. Une ultime solidarité envers les générations à venir !!

Que la X^{me} édition de la fête médiévale marque véritablement l'anniversaire de cette attachante manifestation.

Les nouveaux arrivants à Maing, par leur présence, marquaient l'intérêt qu'ils portent à notre bonne vieille cité et étaient ainsi salués. Les commerçants locaux remerciés pour le soutien qu'ils apportent aux associations. Musique et galette des rois clôturaient enfin la cérémonie.

CONCERT DE SAINTE-CÉCILE

Aïda et Giuseppe Verdi à Saint-Géry



Dimanche 26 novembre 2006, la musique communale accueillait, fidèle à la tradition, tout un parterre de paroissiens pour la fête de Ste Cécile, patronne des musiciens.

L'église St Géry, comble, retentit d'emblée de l'Alleluia et de la sarabande de Haendel, le "concerto pour une voix" mettait en valeur la jeune trompettiste Natacha Gallo, l'hymne à l'amour de Piaf rendait une fois encore complices la musique et la chorale.

M. l'abbé Jean-Paul Jette rappelait entre deux exécutions musicales la teneur de l'office du jour, la même démarche chrétienne à savoir, le souci de l'autre, dans la joie et dans la peine aussi, ce jour où la notion de "religare" prend tout son sens. Réunir, construire ensemble, lutter contre toutes formes de discrimination. Restait à l'harmonie de sceller ces vœux solennels par la marche turque et une autre triomphale alors, celle d'Aïda. Cinq superbes trompettes concues par Verdi spécialement



CLUB DES 3 X 20

Hommage à M^{me} la centenaire

C'est en qualité d'adhérente du Club 3 x 20 que M^{me} Madeleine QUILLETT était légitimement honorée par l'ensemble des socié-



taires et amis du Club

M. le Maire se félicitait une fois encore de l'ambiance et générosité qui régnent au sein de l'association.

M^{me} la Présidente rappelle que le club est ouvert à toute personne désireuse de partager des instants de solitude à travers diverses activités : jeux de cartes, scrabble, discussions autour d'un bon café ou chocolat, et ce sans distinction de religion ou de politique. La commune met à disposition un véhicule pour les personnes ayant des problèmes pour se déplacer. Les heures d'ouverture sont le mardi de 14 h à 18 h au centre culturel Ansart.

Paisibles retraités, il vous reste à

pour cette partition, créaient la surprise, ajoutant ainsi plus de professionnalisme et réputation à l'harmonie.

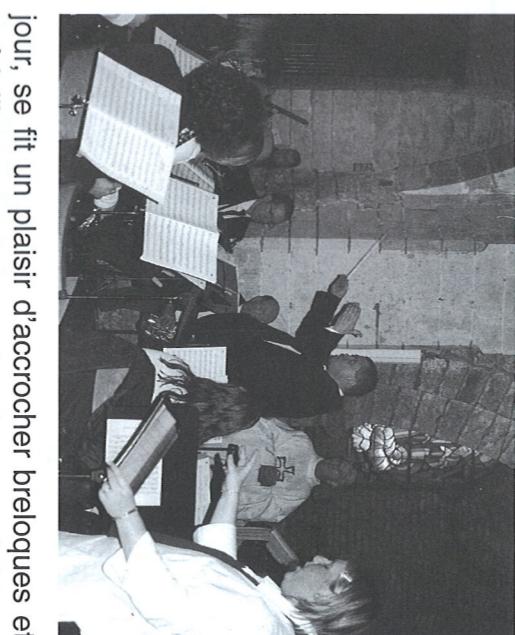
M. Denis Collet, président de la sus dite, recevait salle Lohberger, musiciens et choristes pour la remise des médailles de l'année.

Il remerciait tout d'abord M. l'abbé et son équipe paroissiale pour la préparation de l'église ainsi que M. le Maire et les membres du conseil municipal, M. le conseiller général pour leur présence. M. Pierre Wulibecq directeur, était à son tour chaleureusement félicité pour avoir dirigé de main de maître l'ensemble musical, assisté de Mélanie au soutien efficace.

M. le Maire renouvelait ses sincères félicitations et ressentait au nom des maingeois et des maingeois une légitime fierté de supporter une telle harmonie communale.

Notre conseiller général, M. Kazmarek, était littéralement "bluffé" par l'interprétation de la marche triomphale des trompettes d'Aïda, heureuse coïncidence, il n'était pas venu les mains vides puisqu'il offrit au président de la part de son conseil, une superbe trompette. Connaissant les moyens nécessaires à faire vivre une "bonne école" de musique, cet instrument était à l'évidence, le bienvenu. Aux dires de M. le Président, la relève est assurée, et c'est d'un bonheur ajouté que s'en suivit la remise des médailles aux sociétaires méritants.

M. Gérard Decobecq, délégué de la fédération et directeur de l'harmonie de Marly, invité ce



jour, se fit un plaisir d'accrocher breloques et médailles aux revers de chaque récipiendaire.

Voici les nominés :

Pour 5 ans de présence : la breloque argentée

Jacques BRUYERE, choriste

Alison BURY, Flûte

Laurence COLLET, choriste

Christian DUPONT, percussion

Marc LEFEBVRE, choriste

Marie-Josée MULKENS, choriste

Pour 15 ans de présence : la médaille d'honneur

Denis COLLET, trompette

Gina DUBAR, choriste

Christian FRAYON, trompette

Marc LEFEBVRE, choriste

Pour 30 ans de présence : la médaille d'honneur argentée

André DELATTRE, basse.

Toutes nos félicitations aux nouveaux décorés !



rejoindre et grossir les rangs de cette dynamique et attachante association.

la Présidente



DÉPART À LA RETRAITE DE M^{me} COLETTE LESAGE ET DE M. RAYMOND CACHOIRE

Sympathique manifestation le mercredi 15 novembre 2006, salle de la Carroire, en l'honneur de Colette Lesage et Raymond Cachoire, respectivement agent territorial spécialisé des écoles maternelles et agent technique en chef, pour leur départ en retraite.

M^{me} Isabelle Serafini, directrice des services généraux, officiait en tant que maîtresse de cérémonie. Elle retracait le parcours de Colette, née le 12 avril 1946 qui fut agent de maison dès l'âge de 16 ans, puis elle rencontra Lucien et resta femme au foyer jusqu'en 1975 où elle intégrait l'école communale en tant qu'auxiliaire. Titulaire en 1988, elle devenait agent territorial spécial des écoles maternelles. M^{me} Serafini soulignait ses qualités professionnelles, sa bonne humeur et son efficacité, faisant face avec constance au "brouhaha" des enfants, ne cédant jamais à la panique. Elle lui souhaitait une retraite calme et paisible auprès de Lucien, son mari, espérant alors "qu'il ne fera pas trop l'enfant ! !".

Puis venait le tour de Raymond, le discret, le calme et réservé, cependant avec du caractère.

TELETHON

Record battu une nouvelle fois

Toute l'équipe des bénévoles s'est mobilisée avec brio pour mener à bien cette opération qui leur a permis de récolter 9158 €. Nous remercions la municipalité, les commerçants et artisans ainsi que les associations pour l'aide qu'ils nous ont apportée. Nous vous rappelons que dans les activités de ce Téléthon outre le loto traditionnel, il y avait les expositions/ventes : du patchwork, de l'atelier couture, la dentelle, les fleurs séchées et des produits de la ruche, les enveloppes surprises et les cases qui ont permis à M. Lebrun, rue Rucart, de gagner un appareil photo numérique ; la 2^{me} case M. Bantigny, 28 résidence Rucart, un panier garni ; la 3^{me} case à M. Fernand Beauvois, place Cuvelier, un panier garni et la 4^{me} case à M. J.-Marie Engster, résidence d'Angréaux, un appareil photo numérique. Le panier garni (pesé) a été gagné par M^{me} Émilie Plust (9,1 kg).

Les marcheurs ont pu apprécier, malgré le temps, les décos de Noël dans Maing. Les membres de l'harmonie municipale nous ont fait apprécier leurs talents le lâche



CONSULTATION DES NOURRISSONS

Jeudi 14 décembre 2006, salle des mariages, l'équipe médicale intervenante en mairie pour les nourrissons, recevait les bébés de l'année, consultés.

M. le docteur Meurisse, M^{me} Snogor psychologue, M^{me} Dilly puéricultrice, M^{me} Ghienne psychomotricienne, M^{me} Duwiguet secrétaire, tout un staff médical permettant ainsi aux mères maingeoises désireuses d'un suivi médical de leurs enfants, d'apporter toutes réponses aux "bobos" et autres agressions survenant lors de la toute première enfance. M^{me} Gisèle Hébant, adjointe aux écoles, assistée de M^{me} Evelyne Décamp adjointe à la jeunesse, remettaient

de ballons place Cuvelier des écoles. Le concours de belote a clôturé ce Téléthon 2006.



M. le Maire relevait l'infinie tristesse à l'instar de M. Christian Tonnoir récent retraité, qui voit passer nostalgique, le camion communal. Mais la retraite sonne et sanctionne tout un parcours pour les deux retraités teinté de gentillesse où l'exercice de compétences propres à chacun était alors constaté.

M. Baudrin ponctuait son propos par la notion de "travailler ensemble" chacun apportant sa pierre à l'édifice, soucieux des



exigences que peuvent apporter le plus souvent le service public. Il souhaitait enfin aux deux agents une paisible et longue retraite, et ce en excellente santé, partenaire indépendable pour profiter au maximum de la vie. Fleurs et cadeaux puis pot de l'amitié clôturaient cette toujours attachante manifestation.

A.M. Gérard

RÉUNION INTER COMITÉ DE LA FNACA

Le 19 mars 1962, rien que le 19 mars 1962 Le 19 décembre 2006 avait lieu salle Lohberger, la réunion intercomités de la FNACA.

Les responsables de 17 comités du Valenciennais étaient accueillis par le président local de la section, M. Jean-Pierre Lionne et son bureau, M. le Maire et deux de ses adjoints.

M. Georges Glacet, vice président départemental responsable du secteur, demandait une minute de silence pour les 172 adhérents décédés en 2005, région Nord. Il présentait ensuite la fédération au niveau des effectifs, 1080 adhérents pour le valenciennois, 7682 pour le département du Nord. Pour toute la France et Outre Mer, 370000 adhérents, tous à jour de leur cotisation, ce qui fait de la FNACA la 1^{re} association d'anciens combattants. Au nom des membres du comité départemental, M. Glacet remerciait les responsables du Valenciennais pour leur investissement bénévole, leur solidarité, leur devoir de mémoire lors des cérémonies organisées dans les communes respectives

pour le "cessez le feu" en Algérie. Une commémoration qui date de 1963. Le 19 mars 62 reste et restera la seule date commémorative.

M. Robert Malaquin, responsable départemental à l'ONAC pour la FNACA, rappelait que le budget des anciens combattants a encore baissé de 3,58 %, que la retraite du combattant n'a augmenté que de 4 points supplémentaires, soit 39 points, alors qu'il avait été promis à 48 points durant la législature... Une allocation différentielle en faveur des veuves d'anciens combattants les plus démunis "serait" créée début 2007 sous contrôle de l'ONAC.

M. Henri Novak, responsable des mutualistes FNACA, donnait de bonnes raisons d'adhérer à l'association pour ses avantages qui sont : les secours décès, GFO (Garantie Frais Obsèque), mutuelles diverses, centre de vacances et la retraite mutualiste FNACA accordée à tous les anciens d'AFN, titulaires de la carte du combattant ou du titre de



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Des enfants pour le devoir de mémoire

la transmission se nourrit et perdure !!

Le temps ne fait rien à l'affaire, certes, la guerre est toujours inscrite dans l'histoire de l'humanité ; il nous faut agir sans cesse pour que nos enfants se construisent en "nobles guerriers" pour l'ultime combat, celui de la vie, et ce dans la paix, le respect de l'autre et de soi-même, dans l'immuable et indéfendable fraternité. M. le Maire rappelait dans sa brève allocution l'horreur de cette effroyable guerre, qui bascula le monde dans la "haine rapprochée" et la destruction, ne laissant qu'un indiscrutable constat, un nombre impressionnant de veuves et d'orphelins. De grands écrivains ont beaucoup écrit sur cette douloureuse page de l'histoire, la jeune Agathe Blazewseski, porte parole de tous les enfants du monde, nous lisait une lettre de poilu, rare moment de calme et de poésie dans un monde décrit de fureur et d'agonie. Puis venait le fleurissement des tombes de nos combattants et résistants locaux de l'époque. La sonnerie aux morts exécutait son office, rappelant le sacrifice de nos compatriotes, frères d'armes, tombés eux aussi en pleine jeunesse pour avoir défendu l'honneur de la patrie universelle.

Le 11 novembre c'est aussi le jour pour mieux sceller encore le lien intergénérationnel, à savoir la remise des récompenses aux lauréats Maingeois de l'année (BEPC, CAP, BAC).

M. le Maire rappelait l'importance pour chaque élève de s'étoffer, de s'armer le mieux possible afin d'acquérir toute force et sagesse pour se construire dans l'avenir et donner ainsi toutes satisfactions aux parents nourris de légitimes inquiétudes quant au devenir de la société au regard des solutions aux problèmes qu'elle génère. "Forts et confiants dans l'avenir, l'on peut y parvenir !" à condition de le vouloir, le bonheur est à ce prix.

Mesdames Hébant, Decamp, Blazewseski, se félicitaient du succès obtenu par tous les jeunes lauréats du jour, M^{me} Décamp affirmait plus encore les propos de M. le Maire, en encourageant par des mots sincères, les diplômés à travailler toujours et encore pour se préparer au mieux au plus beau métier du monde, celui "d'acteur de sa vie".

A.M. G.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LOCALES 2007

JANVIER			
VENDREDI 5	19 h 00	Présentation des vœux à la Municipalité	Aragon
SAMEDI 6	17 h 00	Amitiés Maingeoises - Assemblée générale	Lohberger
DIMANCHE 14	16 h 30	Musique communale et association Boutentrain - Concert	Aragon
SAMEDI 27	15 h 00	ASPM - Réunion	Lohberger
SAMEDI 27		S.E.P. Archers de St Géry - Repas	Aragon
DIMANCHE 28	10 h 00	Classe 62 à 65 - Assemblée générale	Lohberger
FEVRIER			
DU 24 FEVRIER AU 11 MARS		Animations petites vacances	Carroire + Aragon + S. des sports
JEUDI 1 ^{er}	19 h 30	Musique communale - Assemblée générale	Centre culturel
DIMANCHE 4	10 h 30	Comité des Fêtes de l'En Haut - Assemblée générale	Lohberger
MARDI 6	18 h 30	Les Amis de Hohen-Neuendorff	Lohberger
MARDI 13		Club des 3 x 20 - Assemblée générale	Centre culturel
SAMEDI 17	15 h 00	V.M.T.T. - Assemblé générale	Lohberger
SAMEDI 17	19 h 00	Musique communale - Repas	Aragon
DIMANCHE 18	10 h 00	Société colombophile - Assemblée générale	Lohberger
SAMEDI 24	15 h 00	ASPM - Réunion	Lohberger
SAMEDI 24 - DIMANCHE 25		Football Club Maingeois - 19 ^{me} tournoi en salle	Aragon + Salle des sports
MARS			
DIMANCHE 4		Classe 62 à 65 - Repas	Carroire
SAMEDI 10	15 h 00	ACPG - CATM - Assemblée générale	Lohberger
DIMANCHE 11	10 h 00	Association Rapatriés Français Musulmans - Assemblée générale	Lohberger
DIMANCHE 11		Comité des Fêtes de l'En-Dessous - Assemblée générale	Carroire
DIMANCHE 11		Association AMBRE - Thé dansant	Aragon
MARDI 13		Club des 3 x 20 - Repas	Centre culturel
SAMEDI 17	16 h 00	Comité d'entraide aux Anciens - Assemblée générale	Lohberger
SAMEDI 17		Volley ball - Concours de belote	Carroire
SAMEDI 17		Association Les Maingovales - Repas	Aragon
DIMANCHE 18	11 h - 13 h	Société de Chasse Comptage du gibier	Lohberger
LUNDI 19	18 h 30	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie - Défilé	Lohberger
DIMANCHE 25	10 h 00	Société de chasse - Assemblée générale	Lohberger
DIMANCHE 25		les Amitiés Maingeoises - Repas	Aragon
LUNDI 26		RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS	
SAMEDI 31	15 h 00	A.S.P.M. - Réunion	Lohberger
SAMEDI 31		F.C.M. - Repas	Aragon
AVRIL			
DU 14 AVRIL AU 1 ^{er} MAI		Animations petites vacances	Aragon, Carroire, S. des sports
MARDI 3	18 h 30	Les Amis de Hohen-Neuendorff - Réunion	Lohberger
SAMEDI 7	15 h 00	A.S.P.M. - Assemblée générale	Lohberger
SAMEDI 7		Association AMBRE - Loto	Aragon
DIMANCHE 22		ELECTIONS PRESIDENTIELLES	Aragon + Lohberger
SAMEDI 28	14 h 00	La Boule Maingeoise - Concours de pétanque	Complexe sportif
SAMEDI 28	15 h 00	ASPM - Réunion	Lohberger
DIMANCHE 29	10 h 15	Journée du Souvenir et de la Déportation - Défilé	Lohberger
DIMANCHE 29	16 h 30	Musique communale - Concert du Printemps Culturel	Aragon
MAI			
MARDI 1 ^{er}	7 h - 18 h	Comité de l'En-Haut - Brocante	Lohberger
	10 h 00	Remise des diplômes aux médaillés du travail	Aragon
	11 h 30	Noces d'Or	
	15 h 00	41 ^{me} Prix du Travail	
JEUDI 3	18 h 30	Les Amis de Hohen-Neuendorff - Réunion	Lohberger
DIMANCHE 6		ELECTIONS PRESIDENTIELLES	Aragon + Lohberger
MARDI 8	10 h 15	Défilé commémoratif de l'Armistice de 1945	Lohberger
MERCREDI 9	18 h 00	Les Amis de Hohen-Neuendorff - Arrivée des Allemands	Lohberger
DIMANCHE 13		Ducasse de printemps	
DIMANCHE 20	14 h 00	La Boule Maingeoise - Concours de pétanque	Complexe sportif
SAMEDI 26	15 h 00	ASPM - Réunion	Lohberger
JUIN			
SAMEDI 2		Avenir de Maing - Volley ball - Tournoi	Salle des sports
SAMEDI 2	9 h - 12 h	Distribution du cadeau de fête des mères	Centre culturel
SAMEDI 9	19 h 00	Amicale laïque mixte de Maing - 13 ^{me} gala de danse	Aragon
SAMEDI 9	14 h 00	La Boule Maingeoise - Concours de pétanque	Complexe sportif
DIMANCHE 10		ELECTIONS LEGISLATIVES	Aragon + Lohberger
DIMANCHE 10		Fête du Quartier de l'En-Dessous - Brocante	Centre culturel
LUNDI 11	8 h - 13 h	Fête du Quartier de l'En-Dessous	Centre culturel
MARDI 12	18 h 30	Les Amis de Hohen-Neuendorff - Réunion	Lohberger
VENDREDI 15		Fête de l'école primaire - Représentation théâtrale	Aragon
DIMANCHE 17		ELECTIONS LEGISLATIVES	Aragon + Lohberger
LUNDI 18	18 h 30	67 ^{me} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 - Défilé	Lohberger
SAMEDI 23	Matin	Fête de l'école primaire	Ecole
SAMEDI 23	17 h 00	F.C.M. - Assemblé Générale	Lohberger
JUILLET			
SAMEDI 23		S.E.P. - Feux de la St-Jean	Salles paroissiales
SAMEDI 30	19 h 00	Musique communale - Fête de la musique	Centre culturel
SAMEDI 30	14 h 00	Animations dans les quartiers - Remise des prix	Lohberger
SAMEDI 30	15 h 00	A.S.P.M. - Réunion	Aragon
SAMEDI 30		Fête de l'école maternelle	
AOUT			
SAMEDI 7		CENTRE AÉRÉ	Carrière + Aragon + Salle + des Sports + Centre Culturel
SAMEDI 14		16 ^{mes} Foulées Pédestres	Aragon + Complexe sportif
10 h 15		Cérémonies du 14 juillet : Réveil en fanfare	
SAMEDI 28		Défilé	Lohberger
SAMEDI 28	15 h 00	ASPM - Réunion	Aragon et C. Culturel
SEPTEMBRE			
SAMEDI 1 ^{er}		Médaillés du travail - Assemblée générale	Lohberger
DIMANCHE 2	10 h 15	Commémoration de la Libération de Maing - Défilé	Lohberger
DIMANCHE 2		Société de chasse - Repas	Aragon
SAMEDI 8	15 h 00	V.M.T.T. - Réunion	Lohberger
DIMANCHE 9	10 h 00	Société de chasse - Assemblée générale	Aragon
DIMANCHE 9	8 h - 11 h 30	Don du sang	Complexe sportif
DIMANCHE 9	14 h 00	La Boule Maingeoise - Concours de pétanque	Lohberger
SAMEDI 15/DIMANCHE 16/LUNDI 17		Comité des fêtes du quartier de l'En-haut - Ducasse	
LUNDI 17		DIMANCHE : marche du patrimoine en association avec l'ASPM	
DIMANCHE 16	9 h 00	34 ^{me} prix René Rigaux	Aragon
SAMEDI 15		V.M.T.T. - Randonnée VTT	
DIMANCHE 16	Matin	ASPM - Journée nationale du patrimoine	
	14 h - 18 h	Marche du patrimoine avec l'En-Haut	
		Visite guidée de l'église St Géry	
OCTOBRE			
SAMEDI 6	17 h 00	Association des Jardins Familiaux - Réunion	Lohberger
SAMEDI 6		Volley ball Maingeois - Repas	Aragon
SAMEDI 6	17 h 00	Société colombophile - Remise de prix	Carroire
DIMANCHE 14		Classe 51 - Réunion amicale	Carroire
DIMANCHE 14		Comité des fêtes de l'En-dessous - Repas	Aragon
SAMEDI 20		Volley Ball Maingeois - Concours de belote	Carroire
DIMANCHE 21	10 h 00	Association AMBRE - Assemblée générale	Lohberger
MARDI 23	18 h 30	Les Amis de Hohen-Neuendorff - Réunion	Lohberger
JEUDI 25	17 h 00	FNACA - Assemblée générale	Aragon
SAMEDI 27	17 h 00	Société colombophile - Exposition	Carroire
SAMEDI 27	15 h 00	A.S.P.M. - Réunion	Lohberger
DU 29 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE		Vacances de Toussaint - Animations - Petites vacances	Carroire + Aragon + Salle des sports
NOVEMBRE			
SAMEDI 3	18 h 00	Vélo-club Maingeois - Assemblée générale	carroire
SAMEDI 3		Association Tison and Co - Repas	Aragon
SAMEDI 10	19 h 00	Comité des fêtes de l'En-Haut - Assemblée	Carroire
DIMANCHE 11	10 h 15	Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 - Défilé	
	11 h 30	Distribution des prix aux élèves du second degré	Aragon
SAMEDI 17	14 h 30	Association des Jardiniers de France - Réunion	Lohberger
DIMANCHE 18	16 h 00	Comité des fêtes de l'En-Haut - 15 ^{me} fête du patois	Aragon
SAMEDI 24	16 h 00	Association des jardins familiaux - Assemblée générale	Lohberger
DIMANCHE 25	10 h 30	Musique communale - Messe de Ste Cécile - Repas	Eglise St géry + Lohberger + Aragon
DECEMBRE			
SAMEDI 1 ^{er}	15 h 00	ASPM - Réunion	Lohberger
SAMEDI 1 ^{er}	12 h 30	Amicale du Personnel communal - Repas St Eloi	Carroire
DIMANCHE 2	18 h 00	Etablissement du calendrier des manifestations locales pour 2008	Lohberger
MERCREDI 5	18 h 30	Défilé commémorant les Morts pour la France lors de la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de la Tunisie	
JEUDI 6, VEND. 7, SAM. 8, DIM. 9		TELETHON	
SAMEDI 8		Association AMBRE - Assemblée générale	Lohberger, Aragon, s. paroissiales
VENDREDI 14		Club 3 x 20 - Repas de Noël	Carroire
SAMEDI 15		Ecole maternelle - Fête de Noël	Aragon
MERCREDI 19		FCM - Arbre de Noël	Carroire
MERCREDI 19		Restos du Cœur - Arbre de Noël	Centre culturel
JEUDI 20	A partir de 14 h	Colis des Anciens	Aragon
SAMEDI 22, DIMANCHE 23		F.C.M. 20 ^{me} tournoi de football en salle	Aragon + Salle des sports
DU 22 DECEMBRE 2007 AU 6 JANVIER 2008		Vacances de Noël - Animations petites vacances	Carroire + Aragon + S. des sports
VENDREDI 28	15 h 00	Comité d'Entraide aux Anciens - Distribution des peaux de moutons	Lohberger
LUNDI 31		Société colombophile - Repas St-Sylvestre	Aragon
JANVIER 2008			
VENDREDI 4	19 h 00	Présentation des Vœux à la Municipalité	Aragon

PERMANENCES

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

BAUDRIN Philippe, Maire de MAING,	Sur rendez-vous
BOUCHART Bernard, Adjoint aux Travaux,	Samedi matin de 10 h à 12 h
SALADIN Bernard, Salle des Permanences	les 2 ^{me} , 3 ^{me} et 4 ^{me} mardis après-midi. Pour prendre rendez-vous, téléphoner à M ^{me} DIAZ qui assure les rendez-vous au 06.78.00.57.82
DOLEZ Charline, Adjointe aux affaires sociales	et sur rendez-vous
COLLET Corinne, Salle des Permanences	Sur rendez-vous
HEBANT Gisèle, Salle du Conseil	Jeudi de 18 h à 19 h et sur rendez-vous
GERRARD André-Marie, Adjoint Culture Communication et Jumelage - Salle du Conseil	Sur rendez-vous le mardi de 18 h à 19 h
DECAMPS Évelyne, Adjointe à la jeunesse	Mardi de 16 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous
RAMEZ Damien, Adjoint délégué à l'insertion Professionnelle	Sur rendez-vous
MENARD Raymond, Adjoint délégué aux fêtes et Associations	Sur rendez-vous
THUILLET Marie-Pascale, Conseillère déléguée aux affaires sociales	Tous les lundis de 10 h à 12 h
PREUVOT Richard, Conseiller délégué du SIAV	1 ^{er} samedi de chaque mois

TOURS DE GARDE

TOUR DE GARDE DES MEDECINS	MAI
03-04 DEMEULEMEESTER	1 ^{er} SANNELLI
10-11 DESPLATS	5-6 BOURGEOIS
17-18 FOUCART	8 BAUDUIN
24-25 FRANÇOIS	12-13 BELGADI
31-1/04 FROISSARD	17 DESPLATS
28-29 PLOUVIER	19-20 DEMEULEMEESTER
AVRIL	JUIN
1 ^{er} 7-8-9 CANDELIER	2-3 CANDELIER
14-15 LEEFBVRE	9-10 BOURGEOIS
21-22 DESPLATS	16-17 FOUCART
28-29 PLOUVIER	23-24 FRANÇOIS
DOCTEURS	JUIN
BAUDUIN, 35, rue Henri Durre TRITH	Tél. 03 27 27 75 05
BELGADI, 35, rue Edmond Guillaume FAMARS	Tél. 03 27 21 22 33
BOURGEOS, 1, rue Edmond Guillaume FAMARS	Tél. 03 27 21 72
CANDELIER, 1, rue Anatole France MAING	Tél. 03 27 47 42 00
DEMELMEESTER, 31, rue Jean Jaurès MAING	Tél. 03 27 24 56 71
DESPLATS, 33, rue Anatole France MAING	Tél. 03 27 24 52 49
FOUCART, 11, rue Henri Durre TRITH	Tél. 03 27 34 30 05
FRANCOIS, 2, avenue Goudchaux TRITH	Tél. 03 27 41 15 57
FROISSARD, 13, rue du Castel MAING	Tél. 03 27 24 56 56
LEEBVRE, 26 rue Jean Jaurès TRITH	Tél. 03 27 34 66
LELOUTRE, 21, rue de l'Église MAING	Tél. 03 27 34 38 08
SANNELLI, 1, rue Edmond Guillaume FAMARS	Tél. 03 27 22 11
SONNEVILLE, 69, rue Roger Salengro FAMARS	Tél. 03 27 25 11

INFO MUNICIPALES

CHANGEMENT D'HORAIRE À COMPTER DU 18/12/2006 EN CONCERNATION AVEC LA MAIRIE

A compter du 18/12/2006, les horaires des bureaux de poste de MAING-THIANT-ARTRES changent.

Les bureaux de poste du territoire accueilleront les clients à :

MAING : Le lundi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 15,

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h,

Le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Le lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 17 h,

Le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

ARTRES : Lundi, mardi, vendredi de 9 h à 11 h 15 et de 14 h 30 à 16 h 30,

Mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 15, Mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 30.

Le samedi de 9 h à 11 h 30.

L'horaire de levée du courrier et des colis est fixé à :

MAINING et THIANT : 16 h 30 du lundi au vendredi et le samedi à 11 h 30.

ARTRES : 16 h du lundi au vendredi et le samedi à 11 h 40.

C'est en effet le 22 juin dernier que M^{me} Christine Level, chef d'établissement du bureau de MAING, a rencontré M. Philippe Baudrin, Maire de Maing, afin de proposer des solutions pour assurer le maintien de la présence postale sur la commune. Cette rencontre s'inscrit dans une démarche de concertation entre les élus et les représentants à vous reporter aux adresses ci-dessous indiquées

PHARMACIES

BECU, 32, rue Gustave Delory THIANT Tél. 03 27 24 62 62

BERTHELOT-MALLARD, rue E. Boussemart PRÉSEAU Tél. 03 27 25 81 22

BONN, C.C. Carréfour AULNOY LEZ VAL. Tél. 03 27 21 47

COULON, 21, rue des Fr. Lumière ST-SAULVE Tél. 03 27 42 92 47

CLERMONT, 190, rue de St-Saulve MARLY Tél. 03 27 33 45 18

DE BLANDERE, 33, rue H. Durre TRITH Tél. 03 27 21 25 55

DELSARTE, 15, rue A. France MAING Tél. 03 27 24 54 21

DEMALLY, 52 bis R. Mirland AULNOY Tél. 03 27 46 44 09

DRESZER, 195 bis, rue J. Jaurès ST-SAULVE Tél. 03 27 24 52 20

DUPRE, 57 bis, rue R. Salengro FAMARS Tél. 03 27 30 18 70

FACON, Les Florales, 2, r. des Jacinthes MARLY Tél. 03 27 46 10 37

GOSSELIN, 6, place L. Michel MARLY Tél. 03 27 46 57 54

LA RHONELLE, 58 av. Barbisse MARLY Tél. 03 27 46 20 56

LOUIS, 132, rue G. Delory TRITH LE POIRIER Tél. 03 27 46 79 71

MARCANT, 118, rue J. Jaurès ST-SAULVE Tél. 03 27 36 46 60

PAMART, 60, av. Barbusse SAULTAIN Tél. 03 27 46 06 04

PLESSIET, 149, av. de la Libération AULNOY Tél. 03 27 32 10 03

SALMI, 6, rue Roger Salengro PROUVY Tél. 03 27 21 23 23

PERMANENCES SOCIALES :

En ce qui concerne les rendez-vous avec la C.R.A.M., ceux-ci ont lieu désormais à THIANT les 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} mardis après-midi. Pour prendre rendez-vous, téléphoner à M^{me} DIAZ qui assure les rendez-vous au 06.78.00.57.82

MARDI	Sécurité sociale
	Assistante Sociale M ^{me} MICHEL

De 14 h 00 à 15 h 30
Le 1 ^{er} et 3 ^{me} mardi : permanence

JEUDI	Consultations nourrissons
	Conciliateur - M. REPAIRE

VENDREDI	Caisse d'Allocations Familiales
	4 ^{me} de 9 h 00 à 11 h 00

ÉTAT CIVIL

MARIAGES	NAISSANCES
TAICHOUR Rachid - MORGHAD Karima 9 décembre	VERDEZ Romane
FERTAS Djamel - MESLEM Véronique 16 décembre	DEVESELEER Hugo
	CHERUBIN Théo
	BEGHENOU Assia
	PAMART Kyiane
	LEDEN Jérémie
	OUKHADOU Yassine
	BEUDIN Hugo
	DELOEIL Manon
	SAID Ismaël
	RATTA Michel
	DUFOURT Léa
	LEFEBVRE Robert
STATISTIQUES	
2005	2006
NAISSANCES	
48	51
29 novembre	33
2 décembre	52
14 décembre	59
15 décembre	

SOUHDANT Emma	17 décembre
HAMADI Ayoubé	1 ^{er} janvier 2007

DÉCÈS	
MERLIN Geneviève ép. PARISSE	14 octobre
CACHEUX Raymonde Vve LECONTE	14 octobre
HUGODOT Jean-Pierre	2 novembre
DOYEN Irène	4 novembre
DUBUS Yvette ép. LAURETTE	14 novembre
FAUQUEUX Virginie Vve LEFEBVRE	12 décembre
BROUTA Alfred	8 janvier 2007
LEFEBVRE Robert	10 janvier 2007

Par ailleurs, pour améliorer le conseil réservé aux clients, M^{me} Alice Dhorgain, conseiller financier, est à leur disposition sur rendez-vous au bureau de poste de Maing au 03 27 09 05 44 et au 03 27 09 05 43.

POUR VIVRE EN SÉCURITÉ MON HABITATION DOIT RESPIRER

Les appareils au fuel, au gaz, au bois, ou au charbon fonctionnent mal lorsqu'ils manquent d'air ou lorsque les produits de combustion sont mal évacués. Dans ces conditions, ils peuvent produire un gaz : le monoxyde de carbone.

Ce gaz toxique ne se sent pas et ne se voit pas, ce qui le rend particulièrement dangereux. Il peut entraîner la mort par intoxication, c'est à dire par empoisonnement.

Le horaire de levée du courrier et des colis est fixé à : MAINING et THIANT : 16 h 30 du lundi au vendredi et le samedi à 11 h 30.

ARTRES : Lundi, mardi, vendredi de 9 h à 11 h 15 et de 14 h 30 à 16 h 30, Mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 15, Mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 30.

Le samedi de 9 h à 11 h 30.

Christine Level, chef d'établissement du bureau de MAING, a rencontré M. Philippe Baudrin, Maire de Maing, afin de proposer des solutions pour assurer le maintien de la présence postale sur la commune. Cette rencontre s'inscrit dans une démarche de concertation entre les élus et les représentants à vous reporter aux adresses ci-dessous indiquées

Que faire en cas d'intoxication ?

- Aérer les pièces ;
- Appeler immédiatement les services d'urgence : Sapeurs-pompiers (18) SAMU (15) ;
- et bien sûr, faire contrôler l'installation.

INFOS MUNICIPALES

ACTU' ADIL 59

INFORMATIONS DES ACQUÉREURS ET LOCATAIRES

Depuis le 1^{er} juin 2006, les locataires ou acquéreurs de biens immobiliers (immeubles bâtis ou non) situés dans des zones couvertes par un plan de prévention des risques technologiques ou par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou dans les zones de sismicité définies par décret, devront être informés par le bailleur ou par le vendeur de l'existence des risques visés par ce plan.

C'est la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 qui est venue prévoir une double obligation d'information à la charge du vendeur et du bailleur :

1 - Sur les risques technologiques et naturels affectant le bien immobilier

L'état des risques doit être joint à la promesse de vente et à l'acte de vente ainsi que dans le cas des locations, à tout contrat écrit de location.

A défaut d'annexion de l'état des risques ou à défaut d'information relative aux sinistres survenus, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou la diminution du prix du loyer pour le locataire.

Le préfet du Nord a arrêté le 30 janvier 2006, la liste des communes du département dans lesquelles s'applique cette obligation d'information.

Les personnes concernées sont les vendeurs et les bailleurs : personnes physiques ou morales de droit public ou privé, y compris les collectivités territoriales, l'Etat ou leurs établissements.

En cas de renouvellement du contrat de location, il n'est pas nécessaire d'annexer un état des risques actualisés.

Le vendeur ou le bailleur peut librement aller consulter à la mairie, en sous-préfecture ou en préfecture, un dossier contenant toutes les informations nécessaires pour compléter l'état des risques, sur la base du modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques majeurs.

A ce modèle doivent être annexés les extraits de documents notamment graphiques disponibles en mairie permettant de localiser l'immeuble, objet de la vente ou de la location, dans différentes zones de risques identifiées.

L'état des risques signé est valable 6 mois. Si un délai plus long s'écoule entre la première et la vente effective, un nouvel état des risques devra être joint à l'acte de vente.

2 - Sur les sinistres résultant de catastrophes technologiques ou naturelles reconnues ayant affecté en tout ou partie l'immeuble concerné

Le vendeur ou le bailleur doit déclarer les sinistres qui ont fait l'objet d'une reconnaissance de l'état de catastrophes naturelles ou technologiques subis par le bien pendant la période où il a été propriétaire ou dont il a été lui-même informé.

L'information relative aux sinistres est obligatoire dans toutes les communes ayant fait

l'objet d'au moins un arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophes naturelles ou technologiques.

Sont concernés tous les sinistres ayant donné lieu au versement d'une indemnité au titre de la garantie nationale contre les effets des catastrophes technologiques ou naturelles constatées par arrêté interministériel soit au profit du propriétaire vendeur ou bailleur, soit au profit du précédent propriétaire de l'immeuble concerné, dans la mesure où le vendeur ou bailleur en a été lui-même informé.

ISOLTO

UN PRÉT A 0% POUR L'ISOLATION DE LA MAISON

Le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais se lance dans la lutte contre le changement climatique. Pour apporter une réponse responsable à cet enjeu mondial, la Région a élaboré un plan d'actions intitulé : Plan Climat Régional.

Le programme ISOLTO contribue à cette volonté. En effet, une meilleure isolation de nos habitations, et particulièrement de la toiture (par laquelle s'effectuent 30% des déperditions thermiques des bâtiments), permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, responsable du changement climatique.

Le programme ISOLTO met en place des prêts à 0% dédiés à la réalisation de travaux d'isolation de toiture. Il est mené à l'initiative de la Région avec l'aide de ses partenaires : l'ADEME, le Crédit Agricole et la Banque Solféo/Gaz de France.

Le montant maximum de ce prêt est 4000 € TTC et peut atteindre 6000 € TTC en cas d'utilisation "d'éco-matériaux". Il concerne :

- Les particuliers propriétaires ou accédants à la propriété de maisons individuelles, d'appartements ou d'immeubles construits avant le 1^{er} janvier 1982.
- Des travaux d'isolation de la toiture réalisés par un professionnel du bâtiment. Des travaux additionnels pour une isolation renforcée (toiture + mur et/ou plancher et/ou fenêtre, régulation thermique) pourront être envisagés dans la limite du montant du prêt.
- L'utilisation de matériaux isolants permanents (ils doivent répondre à des niveaux de performances minimales).

Pour plus d'information sur les modalités du prêt, un numéro a été mis en place par la Région : 03 28 82 74 62.

Pour des conseils sur l'isolation de votre maison, contacter les conseillers EIE de l'ADIL du Nord : 08 25 34 12 63

ERRATUM

Concernant l'article "Un Maingeois méritant" la rédaction informe que M. Philippe CLARO a bien reçu la médaille du "Mérite National" pour l'ensemble de sa carrière au sein de la SNCF. Une distinction remise par M. le Président Louis Gallois. Nos humbles excuses envers la famille du récipiendaire pour cette omission.

Le Maire de la commune de Maing

informe la population que le cadeau de la fête des mères sera distribué le samedi 2 JUIN 2007 au centre culturel Gustave Ansart de 9 h à 12 h.

Les nouvelles inscriptions pourront se faire en mairie jusqu'au 5 mai 2007 munis de votre livret de famille.

Le Maire de la commune de Maing

vous rappelle que les demandes de poussières sont générées par Valenciennes Métropole au 03 27 41 41 23

BOURSES COMMUNALES POUR ÉTUDES

Les parents des élèves du second cycle d'enseignement public (collège, lycée) sont informés qu'une bourse communale pour études sera attribuée et payée en mairie (uniquement aux parents) du 1^{er} au 31 mars 2007, pour l'année scolaire 2006-2007.

Un certificat de scolarité devra être présenté à cet effet (sauf pour les élèves des collèges ou lycées suivants : Collège Jean-Jacques Rousseau de Thiant - Collège Madame d'Épinay à Aulnoy - Collège Wattreau). Il est rappelé qu'aucune bourse ne sera attribuée en dehors de ces dates.

POUR INFO

Le site de la commune : www.maing.fr Il est maintenant possible d'envoyer un courrier électronique aux différents services de la mairie.

En voici la liste :

DGS : dgs@maing.fr
Maire : maire@maing.fr
État civil : etat-civil@maing.fr
Accueil : accueil@maing.fr
C.C.A.S : ccas@maing.fr

Urbanisme : urbanisme@maing.fr
Informatique : info@maing.fr
Police : police@maing.fr
Service technique : service-technique@maing.fr
Cish : jeunesse@maing.fr
Comptabilité : compta@maing.fr

RÉSIDENCE JEANNE DE VALOIS

Une nouvelle équipe !



Madame Danièle JELIDI, arrivée en octobre 2004, dirige désormais la maison de retraite, assistée de M^{me} Valéry DEVEMY, infirmière coordinatrice et du docteur Henri Christian PLOUVIER, médecin coordinateur. La résidence compte actuellement 85 occupants, son domaine de compétences s'évaluant comme suit :

- Unité d'accueil réservée aux personnes les plus désorientées
- Accueil de personnes lourdement dépendantes en fin de vie.

Elle emploie près de 50 personnes en majorité d'origine maingeoise.

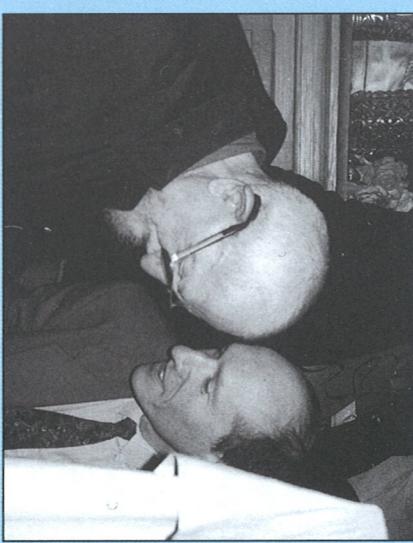
Pour l'année 2007, l'équipe encadrante entend porter ses efforts sur les personnes les plus désorientées à travers des animations au sein du CANTOU (cellule d'activités naturelles d'occupation utile), des animations proposées par des AMP (Aides Médicaux Pédagogiques).

Cependant la résidence souhaite un partenariat avec le tissu associatif maingeois. Les écoles à ce titre, participent déjà à la vie de l'établissement (gouter, chant choral !). Il est à noter qu'une salle de prières reste à la disposition des résidents et leurs visiteurs. L'équipe remercie M. l'abbé Jean-Paul Jette ainsi que M^{me} Thérèse Plouvier pour leur disponibilité et bienveillance.

M^{me} JELIDI précise enfin qu'il existe un partenariat avec les différentes écoles et centres de formation ANPE et que bon nombre de résidents participent activement à la vie quotidienne de la maison de retraite, ce qui n'est point négligeable lorsque l'on connaît la constance et la rigueur nécessaires pour créer une harmonie paisible et durable au sein de l'établissement.

UNE PENSÉE POUR L'ABBÉ...

Grâce à Madame et Monsieur HAUTEM avec Emmaus Odomez, j'ai eu l'immense joie de dialoguer avec l'Abbé Pierre. Il possédait une lumière intérieure que l'on ressentait à son contact. Ayons une pensée pour lui et souhaitons que son œuvre traverse le temps.



A.G. AMITIÉS MAINGEOISES

Appel à photos



L'association "Amitiés Maingeoises" dirigée par son président Bernard Richard compte actuellement 43 adhérents. Il y règne une constante convivialité qui s'exerce également lors du repas annuel qui aura lieu cette année le 25 mars.

Un appel par M. le Président était lancé pour organiser une exposition de photos d'archives inhérentes au parcours de chacun des sociétaires. Des souvenirs en vue pour mieux cimenter le lien fraternel qui existe au sein de cette dynamique et attachante association.

ST NICOLAS DES VOLLEYEURS

Bonne saison pour le volley club maingeois où les séniors hommes A 2^{me} en promotion excellence, sont qualifiés pour les play off. Les séniors B sont en quart de finale du challenge Roussel et les séniors femmes ont terminé 4^{me} de la première phase en promotion honneur.

Restait aux quelques 10 poussins d'entrer en scène à leur tour avec un superbe maillot et un sac. Entrainés par O. Lesoin, L. Cordier, E. Echevin, ils débuteront un petit championnat début janvier. Nous leur souhaitons bonne chance et de marcher au plus tôt sur les traces de leurs ainés.

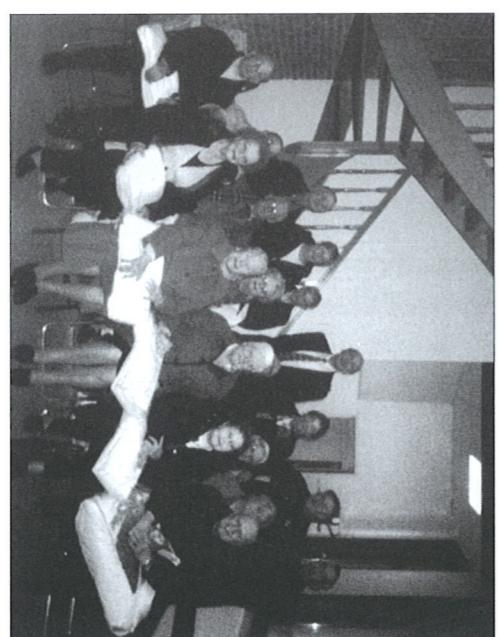


LE 4^{me} AGE CHOYÉ ! !

Mercredi 27 décembre, la municipalité en partenariat avec le comité des Anciens, recevait quelques 25 Maingeoises et Maingeois, âgés de 80 ans et ayant droit à la traditionnelle peau de mouton, ou comme depuis quelques années, un plaid qui recueille un vif succès : 15/23.

M. Daniel Laurette, président du comité, souhaitait à l'ensemble du parterre une bonne et heureuse année avec cet outil indispensable que représente la santé.

Il rappelait le résultat de la consultation concernant le colis des Anciens : 376 pour le



traditionnel, 183 pour le festif. Le comité prendra alors les décisions en conséquence. M. le Maire félicitait chaleureusement les octogénaires pour leur présence. Signe une fois encore que "l'on vit bien à Maing et longtemps" après un rapide historique de cette tradition, il remettait, assisté de ses adjoints, le cadeau symbolique d'affection et de bienveillance. Comme pour les nourrissons, les récipiendaires se reconnaîtront sur la photo.

AMG

**MUNICIPALITÉ, AMICALE LAÏQUE,
ENSEIGNANTS EN PARTENARIAT
POUR LE BONHEUR DES ENFANTS**



LES RESTOS DU CŒUR

Sympathique réception, salle Ansart, organisée par toute l'équipe des Restos du cœur en l'honneur des parents et enfants bénéficiant de l'aide de l'association. Une aide qui se devait ponctuelle s'installant depuis sa création dans la durée, le nombre des bénéficiaires évoluant !! Toute l'équipe des restos remercie les différents partenaires, qui par leur soutien constant et fidèle, permettent à bon nombre de personnes en difficulté de garder leur dignité et un peu de générosité dans ces moments privilégiés pour l'enfant.



SOCIÉTÉ COLOMBOPHILE

Exposition centre culturel Ansart
Comme pour fêter l'année écoulée, où malgré la grippe aviaire, les concours se sont tenus dans les meilleures conditions, l'association faisait ses valeureux participants et



DÉCORATIONS DE NOËL 2006

Près de 50 participants

des particuliers s'établissant comme suit :

	Particuliers
1 ^{er}	Carole DARRAS
2 ^{me}	Auguste KUK
3 ^{me}	1, rue Paul Vaillant Couturier Eric GUERRIA
4 ^{me}	387, rue henri Bantegnies Arthur MONTROEUL
5 ^{me}	4, rue Pierre Vanderbecq Christian PLUST
6 ^{me}	10 res. des Frères Rucart Marie-Agnès MERCIER
7 ^{me}	34, rue du 19 Mars 62 Paulle GUILLEZ
8 ^{me}	26, rue Léon Rucart Hubert LEDOUX
9 ^{me}	19, rue Léon Rucart Franck COQUELET
10 ^{me}	3, rés. Dangréaux Raymond CACHOIR
	55, rés. Dangréaux

Samedi 13 janvier avait lieu salle Lohberger la traditionnelle remise des récompenses du concours des décos de Noël.
M. le Maire se félicitait une fois encore de la participation active de Maingeoises et Maingeois soucieux de donner une image toujours plus valorisante lors des fêtes de fin d'année. M. Baudrin mettait l'accent sur l'effort tout particulier exercé au niveau des lumières, avec un ajout de modules, rendant de ce fait les rues "oubliées" plus rares et les principales plus lumineuses encore !!

Assisté de M^{me} Francine Collet de la commission citoyenne de sécurité et environnement, de M^{me} Gisèle Hébant adjointe, de M^{me} Pascale Thuillet déléguée, de M. Raymond Ménard, M. Baudrin opérait la distribution des récompenses, le classement

NOËL DES "PETITS FOOTEUX"

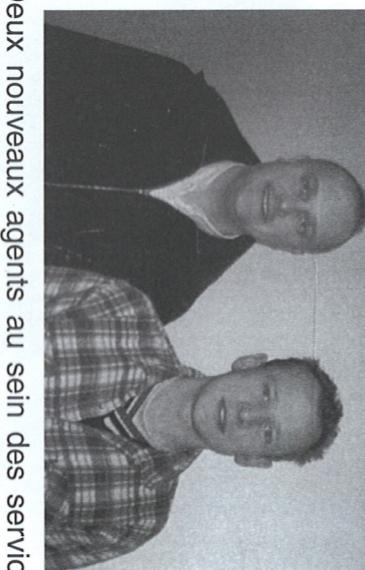
"Merci SAVIDAN"

C'est avec une égale passion que M. le président du club maingeois, Djamel Aït Quali, recevait le parterre du club afin de fêter le père Noël des stars en herbe du ballon rond.
Pour la seconde fois consécutive, notre star régionale Steve SAVIDAN, nous faisait l'amitié de partager avec les enfants ce traditionnel évènement. Autographes, photos souvenirs submergeaient alors le bienveillant avant centre valenciennois.

Un bel exemple de générosité pour nous tous et plus particulièrement pour les enfants.



INFOS MUNICIPALES



Deux nouveaux agents au sein des services techniques de la commune Monsieur Frédéric LEVEQUE, technicien, secondé depuis le 1^{er} janvier 2007 Monsieur Raphaël BALBONA, responsable des services techniques municipaux Monsieur Grégory KARL, électricien qualifié en bâtiment, a quant à lui pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2006.



L'épicerie sociale Pain d'épices a ouvert ses portes le 5 février au 19 rue Paul Lafargue pour accueillir les personnes en difficulté. des produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité leur seront proposés à prix réduits. Les adhérents bénéficieront en outre d'un accompagnement social personnalisé. Pour toute information, vous pouvez contacter Madame Alexandra AUVERDIN, directrice de l'épicerie sociale et solidaire Pain d'épices ou le centre communal d'action sociale (CCAS).